

Toulouse, le 27 juin 2019



**Direction des Ressources Humaines
Bureau des heures d'enseignement**

Messieurs les directeurs des composantes
Monsieur le directeur de l'IUT de Rodez
Mesdames et Messieurs les présidents ou représentants
de sections CNU
Mesdames et Messieurs les responsables administratifs
des composantes
Mesdames et Messieurs les enseignants

Affaire suivie par : Josiane Peiruzza
Réf. : DD/JP
Tél. : 05 61 63 36 23
Fax : 05 61 63 36 97
Courriel : Josiane.Peiruzza@ut-capitole1.fr

Objet : heures complémentaires et vacations - gestion des reliquats de paiements des années antérieures

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Vos budgets d'heures complémentaires ou le budget des services généraux sont régulièrement impactés par des dépenses non prévues initialement, liées à des retards de paiement imputables à des dossiers de vacataires d'enseignement incomplets.

Je souhaite que ces dossiers soient apurés dans l'année suivant la réalisation du dernier cours par le vacataire.

Je vous demande lors d'un premier recrutement ou d'un renouvellement de vos vacataires d'enseignement de les aider dans leurs démarches administratives en leur indiquant qu'ils peuvent télécharger sur le site internet de l'université à l'adresse : « UT1 recrute puis recrutement de vacataires d'enseignement » leur dossier administratif préalable obligatoire au démarrage des enseignements, ou de les diriger vers les différents services de scolarité afin qu'ils puissent avoir l'information.

La gestion du dossier administratif et l'étude de la recevabilité des vacataires sont assurées par la DRH – bureau des heures d'enseignement – qui doit pouvoir contacter le vacataire par mail ou courrier pour l'informer des documents manquants à son dossier.

Sans réponse de sa part après un rappel au cours de l'année, nous considérerons qu'il ne souhaite pas demander le paiement de ses interventions et lui enverrons un message en ce sens.

Je me propose d'informer les vacataires de cette décision sur les documents qui leur sont transmis en début d'année universitaire par voie postale ou numérique.

Je vous prie de bien vouloir communiquer cette instruction à toutes les personnes de votre composante concernées par cette procédure.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr